



Renforcer
la redevabilité
climatique:
focus sur les entreprises
et les initiatives
multi acteurs

Sommaire

Présentation des partenaires	3
Liste des acronymes	4
Résumé	6
Objectif et structure de la publication	8
1. Études de cas	10
a. Même si la plupart des initiatives ne prévoyaient pas dans leur mandat une gouvernance et un suivi robustes, certaines s'y efforcent et diffusent de bonnes pratiques	12
b. L'action non étatique attire l'attention et crée une dynamique autour du climat – mais l'atteinte d'objectifs concrets reste un défi	12
c. Sans le soutien des États à travers des politiques nationales, les initiatives et les entreprises seront moins à même de réaliser leurs objectifs	14
d. Les entreprises et les initiatives reconnaissent la nécessité de disposer d'outils de suivi et de transparence fournis par la CCNUCC, mais dans une version actualisée et plus facile d'utilisation	14
2. Quel modèle de gouvernance mondiale nous faut-il pour renforcer la redevabilité climatique ?	16
a. Au niveau de la CCNUCC : un cadre de redevabilité robuste avec des outils et des mandats adéquats	19
b. Au niveau national, les États doivent soutenir et encadrer l'action climat non étatique	22
c. Au niveau des entreprises/initiatives : les acteurs non-étatiques doivent être plus transparents pour gagner en crédibilité	24
3. Proposition pour un mécanisme de redevabilité des acteurs non étatiques encadré par la CCNUCC	26
a. Proposition pour un cycle de redevabilité des acteurs non étatiques encadré par la CCNUCC	27
b. Schéma global de la redevabilité encadrée par la CCNUCC	28
Bibliographie	30
Notes	31

Présentation des partenaires



Réseau Action Climat-France est une association loi 1901 fondée en 1996 qui travaille sur le changement climatique. Il est la branche française du Réseau Action Climat International (Climate Action Network International), un réseau mondial de plus de 1900 ONG du monde entier. Le Réseau Action Climat-France rallie 36 associations nationales et locales dans la lutte contre les causes du changement climatique, tant au niveau local qu'international, et a pour but d'encourager les gouvernements et les citoyens à agir pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat.

Le Réseau Action Climat-France travaille depuis trois ans sur la crédibilité et la redevabilité des acteurs non étatiques. En 2020, il a publié son propre état des lieux des initiatives multi-acteurs pour le climat et a proposé en 2021 une méthodologie permettant de mieux évaluer leur impact.



Fondée en 2018, la *World Benchmarking Alliance* (WBA) est une organisation à but non lucratif qui demande à 2.000 des entreprises les plus influentes au monde de rendre des comptes sur leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Pour ce faire elle publie des analyses comparatives sur leur performance, accessibles à tous gratuitement, et montre ainsi l'exemple de bonnes pratiques d'entreprise. Ces comparatifs ou *benchmarks* donnent aux entreprises une feuille de route claire sur les objectifs à atteindre et les changements à opérer pour engager notre planète, nos sociétés et nos économies sur une voie plus durable et plus résiliente. Ils donnent aussi à tous – des gouvernements et des institutions financières jusqu'aux organisations de la société civile et aux individus – les informations nécessaires pour inciter collectivement les entreprises vertueuses à poursuivre leurs efforts et faire pression sur les retardataires.

Liste des acronymes

ACT	<i>Assessing Low Carbon Transition</i> – Méthode d'évaluation de la transition bas carbone
ANE	Acteurs non étatiques
C2ES	<i>Center for Climate and Energy Solutions</i>
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CDP	<i>Carbon Disclosure Project</i>
COP	Conférence des Parties
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ETF	<i>Enhanced Transparency Framework</i> – Cadre de transparence renforcé
GCAP	<i>Global Climate Action Portal</i> – Portail Mondial de l'Action climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HLEG	<i>High-Level Expert Group on the Net-Zero Emissions Commitments of Non-State Entities</i> Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des entités non étatiques en faveur du zéro émission nette
IFI	Institutions financières Internationales
IRENA	<i>International Renewable Energy Agency</i> – Agence internationale des énergies renouvelables
MPGCA	<i>Marrakech Partnership for Global Climate Action</i> – Partenariat de Marrakech pour une Action Climat mondiale
MPME	Micro-, petites et moyennes entreprises
MSCPA	Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones
NZDPU	Net-Zero Data Public Utility
ONG	Organisations non gouvernementales
PEID	Petits États insulaires en développement
UNFSS	Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité
WBA	World Benchmarking Alliance
WECF	<i>Women Engagement for a Common Future</i> – Femmes engagées pour un avenir commun
ZEZ	<i>Zelena Energetska Zadruga</i>



Résumé

Alors que l'horizon 2030 se rapproche, la redevabilité climatique va devenir un outil essentiel pour respecter l'Accord de Paris. Depuis 2015, les États n'ont pas réussi à mettre en œuvre le scénario 1,5°C. Avec le Bilan Mondial que s'apprête à publier la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et avec les nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN) en 2025, les États devront faire face à leurs insuffisances et accélérer considérablement la mise en place de politiques climatiques. Cela est également vrai pour les acteurs non étatiques (ANE)¹ : ces dernières années, le *greenwashing* autour des promesses « net zéro » est devenu de plus en plus préoccupant. Antonio Guterres l'a lui-même dénoncé à plusieurs reprises, comme en juillet 2023 : « *Le monde est dans une course contre la montre. On ne peut pas se permettre de laisser certains traîner des pieds, ou faire semblant d'avancer, le greenwashing n'est plus une option* »². De fait, **la majorité des initiatives multi-acteurs pour le climat³ et des entreprises peinent à concrétiser leurs promesses**. Elles n'ont pas de vision globale du climat et elles **n'incluent pas assez de questions transversales** comme les droits humains, l'égalité des genres ou la biodiversité. La plupart des acteurs et initiatives analysés dans ce rapport n'ont toujours pas tenu leurs engagements en faveur du climat.

Il est indispensable d'obliger les ANE à rendre des comptes pour s'assurer qu'ils contribuent réellement à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. La question à l'origine de ce rapport est donc la suivante : **la gouvernance climatique internationale peut-elle poser les conditions et un cadre qui renforcent la redevabilité des ANE ?**

Le rapport conclut que la gouvernance internationale du climat ne peut être tenue seule responsable de trouver les solutions à toutes ces questions, mais qu'elle doit donner des lignes directrices. Parallèlement à cela, les initiatives et les entreprises doivent quant à elles renforcer leur action pour le climat, et bien sûr les États devront mieux les encadrer. Voici les pistes de solutions principales :

- **La CCNUCC** doit être le principal organe de coordination pour fixer les objectifs climat à l'échelle internationale, y compris ceux des acteurs non étatiques. Elle **aura un double rôle : contrôler les engagements climatiques des États et agir en tant qu'arbitre pour les engagements non étatiques**.
- La CCNUCC doit responsabiliser davantage les ANE à travers le **Cadre de redevabilité de la CCNUCC des acteurs climat non-étatiques à la Convention⁴**.

- Pour cela **les États doivent accepter que la CCNUCC exerce un rôle d'arbitre** sur l'action climat non étatique. Lors du prochain Bilan Mondial à la COP28, les États **doivent donner mandat à la CCNUCC** pour qu'elle puisse effectuer ce travail de suivi et juger si telle initiative ou tel ANE a le bon profil pour participer à ses conférences. **Il faudra aussi augmenter le budget de la CCNUCC pour effectuer ce travail**.
- **Les États** ont beaucoup d'influence sur les entreprises. **Ils peuvent recourir à leur pouvoir législatif** pour les guider, les règlementer et les accompagner vers une transition écologique plus durable et plus juste.
- Les initiatives et les entreprises œuvrant pour le climat doivent elles aussi améliorer leurs pratiques. Concrètement cela implique de :
 - **Respecter toutes les recommandations contenues dans le rapport du HLEG (High-Level Expert Group on the Net-Zero Commitments, Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des acteurs non étatiques en faveur du zéro émission nette)** concernant leurs engagements pour la neutralité carbone. Le HLEG a publié des **critères net zéro supplémentaires** pour aider les entreprises à mieux évaluer si elles sont alignées avec ses recommandations. La WBA a réalisé une analyse graphique de cet alignement avec sa propre méthodologie ACT⁵ qui peut aider les entreprises à progresser dans leur stratégie de décarbonation (cf. figure 2 page 16). Les auteurs de ce rapport encouragent fortement la CCNUCC, les États et les ANE à réfléchir aux critères zéro émission nette du HLEG et recommandent leur adoption comme référentiel commun pour le suivi de l'action climatique des ANE. Cela aidera beaucoup les initiatives et les entreprises à se fixer des objectifs climat plus ambitieux.
 - **Respecter la mise en œuvre du Cadre de redevabilité de la CCNUCC des acteurs climat non-étatiques à la Convention**, avec un rapport complet sur les activités et les projets des initiatives, et l'enregistrement exhaustif des résultats obtenus chaque année.
 - Enfin, les auteurs recommandent fortement à tous les acteurs de l'action climat (CCNUCC, États, entreprises, initiatives, etc.) de **respecter strictement les droits humains, les droits des peuples autochtones, et de promouvoir l'égalité entre les sexes et la justice intergénérationnelle** dans toutes leurs actions en faveur du climat. Il sera impossible d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris si ces principes ne sont pas respectés.

COP28 : LES RÉSULTATS ATTENDUS DU BILAN MONDIAL POUR RESPONSABILISER D'AVANTAGE LES ANE

Le mécanisme de Bilan Mondial sera expérimenté pour la première fois lors de la COP28. Même s'il concerne essentiellement l'action étatique, il peut déboucher sur quatre résultats majeurs pour renforcer la redevabilité des ANE :

- 1 Donner mandat au secrétariat de la CCNUCC de renforcer la redevabilité des ANE à travers la mise en œuvre du *Cadre de redevabilité de la CCNUCC des acteurs climat non-étatiques à la Convention*
- 2 Reconnaître la nécessité d'annexer les recommandations du HLEG au Cadre de redevabilité
- 3 Reconnaître la nécessité d'augmenter les ressources financières et humaines du secrétariat de la CCNUCC pour mener à bien cette tâche
- 4 Améliorer l'accès des ANE à des données climatiques fiables et s'assurer que ces données sont utilisées pour aligner les plans de transition des ANE sur les stratégies nationales et sectorielles de décarbonation



Objectif et structure de cette publication

Depuis 2015, les initiatives multi-acteurs pour le climat et les engagements des ANE en faveur du climat se multiplient. Le Portail mondial de l'Action Climat (GCAP, *Global Climate Action Portal*)⁶, créé en 2014, recense 30.763 acteurs engagés dans des actions climat, dont une majorité d'entreprises (13.909 à ce jour) et de grandes villes (11.361). 149 initiatives sont inscrites sur la plateforme, représentant 194 États. Il s'agit donc d'un mouvement de grande ampleur, qui a pris forme en moins de 10 ans.

C'est là un aspect important de l'esprit de l'Accord de Paris : chacun doit prendre ses responsabilités pour répondre aux crises du climat et de la biodiversité. Aujourd'hui, 8 ans plus tard, l'impact et la pertinence de ces engagements restent peu clairs. À commencer par les forums mondiaux jusqu'au niveau des entreprises individuelles, il est indispensable de renforcer la redevabilité climatique.⁷ À ce jour il n'existe pas de mécanisme de redevabilité fiable pour suivre et contrôler les engagements pris par les ANE en matière de climat.

Pourtant les solutions existent pour renforcer la transparence de l'action climatique non étatique. Par exemple l'Initiative ACT et les *Climate and Energy Benchmarks* de la World Benchmarking Alliance (WBA), les publications du New Climate Institute et le Net Zero Tacker⁸, les rapports de Climate Chance⁹, la Transition Pathway Initiative¹⁰ ou la CA100+¹¹, entre autres. Au sein de la CCNUCC, un espace est dédié à l'action climatique non étatique, le Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale pour le climat (MPG-CA). Afin de susciter plus d'ambition et d'action chez les membres, ces équipes ont créé *Race to Zero* (« Course vers le net zéro »), ainsi que *Race to Resilience*. Ces « Courses » ont rassemblé de nombreux ANE (principalement du secteur privé) et ont cherché à établir des principes pour la transparence et le suivi des progrès. Bien que les nouveaux critères¹² de *Race to Zero* soient plus exigeants, ces initiatives ne constituent toujours pas un mécanisme réglementaire de redevabilité pour les ANE. Le portail GCAP lui-même ne rend pas compte de façon exhaustive des impacts et des progrès de ses membres, les initiatives pour la plupart se contentent de lister leurs adhérents, leur date

de création et leurs objectifs. Beaucoup ne rapportent pas (ou pas complètement) sur leur structure de gouvernance, ni sur leurs avancées vers l'atteinte des objectifs qu'elles affichent ou les activités qu'elles mènent chaque année. **En 2015 nous avons cru à la possibilité de renforcer les engagements pour le climat, mais nous en voyons aujourd'hui les limites : il nous faut des actions concrètes, il est temps que les ANE respectent leurs promesses.** En effet, il ne nous reste que 7 ans pour limiter le réchauffement mondial à + 1,5°C conformément à l'Accord de Paris, et même si les ANE multiplient les engagements climat, les émissions de GES continuent d'augmenter.

À compter de 2023, les années qui viennent seront cruciales pour la redevabilité climatique avec le Bilan Mondial sous la CCNUCC et les nouvelles CDN fixées en 2025. Les États seront alors face à leurs insuffisances et devront mettre en œuvre plus de politiques ambitieuses et de mesures pour le climat. Et il en va de même pour les ANE. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé en 2021 la création d'un groupe d'experts pour évaluer les résultats des engagements « net zéro » annoncés jusque-là. Le HLEG a publié un rapport¹³ lors de la COP27 dans lequel il soulignait le risque de *greenwashing* et de retard dans la réduction effective des émissions.

Il est vital que la CCNUCC et les États adoptent un nouvel état d'esprit qui implique d'obliger les entreprises à rendre des comptes sur la crédibilité de leurs plans de transition. Les initiatives multi-acteurs auxquelles adhèrent les entreprises devront également rendre des comptes.

En plus du rapport du HLEG et du Bilan mondial, il y a une dernière raison pour laquelle cette année 2023 peut agir comme catalyseur de changement en matière de redevabilité des ANE. La CCNUCC a lancé en juin 2023 le *Cadre de redevabilité de la CCNUCC des acteurs climat non-étatiques à la Convention*¹⁴ avec plusieurs phases de consultation prévues afin de renforcer la redevabilité des ANE dans les années à venir. À cet égard, le Réseau Action Climat-France et

la WBA ont envoyé à la CCNUCC une soumission conjointe proposant des méthodologies avec études de cas à l'appui pour mieux évaluer les initiatives multi-acteurs pour le climat et les entreprises¹⁵. **Les constats dressés par ce rapport révèlent à quel point on est loin du compte en matière de redevabilité des ANE.** Le score moyen des initiatives évaluées était légèrement inférieur à 50%, seules trois des neuf initiatives atteignaient plus de 50%. De la même manière, la route est encore longue pour que les entreprises développent des plans de transition crédibles. Si le nombre d'entreprises évaluées dans ce rapport est relativement modeste, l'analyse comparative de la WBA sur un groupe de 320 entreprises de différents secteurs montre aussi le fossé qui existe au niveau des entreprises. Hormis les fournisseurs d'électricité qui sont en moyenne plus

avancés dans leur transition bas carbone, la majorité des entreprises des autres secteurs n'a pas encore mis en place des plans de transition crédibles.

Cette publication a deux objectifs : elle vise d'abord à sensibiliser les décideurs, les organisations non gouvernementales (ONG), mais aussi les journalistes et le grand public, à l'impérieuse nécessité d'obliger les ANE à rendre compte de leur action pour le climat. Et par ailleurs ce rapport propose quelques idées destinées aux experts de la CCNUCC et aux Etats sur le développement d'un système de redevabilité et le principe d'une évaluation mondiale des ANE en 2025, en amont du prochain cycle qui fixera les nouvelles CDN.





Études de cas

Les auteurs remercient pour leurs retours et leur temps les entreprises et les initiatives suivantes : Ørsted, Enel, Iberdrola, Mitsubishi Estate, Just Transition and Decent Jobs Pledge from the Private Sector, Caring for Climate, Getting to Zero Coalition, SIDS Lighthouses initiative

Les études de cas complètes et les méthodologies sur lesquelles repose ce rapport sont accessibles en ligne dans la soumission conjointe de la WBA et du Réseau Action Climat à la CCNUCC¹⁶. Les évaluations ont porté sur les initiatives et les entreprises suivantes :

INITIATIVES

EP100, RE100, Just Transition and Decent Jobs Pledge from the Private Sector, EV100, Caring for Climate, Responsible Corporate Engagement in Climate Policy, Getting to Zero Coalition, Cool Coalition, SIDS Lighthouses initiative

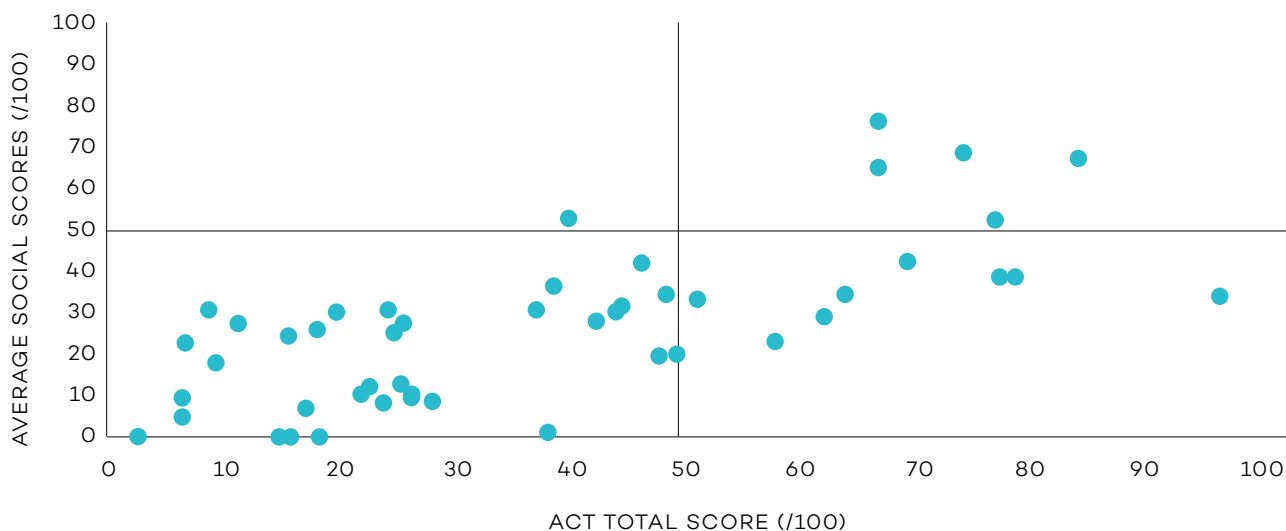
ENTREPRISES

JLL, Mitsubishi Estate, Prologis, Ørsted, Enel, Iberdrola, ENGIE, Renault, BMW

Pour la plupart des initiatives multi-acteurs pour le climat, la gouvernance pose problème : on constate par exemple un déséquilibre entre acteurs du Nord et du Sud¹⁷ (le Nord étant surreprésenté) ainsi qu'une sous-représentation de la société civile et des communautés autochtones. Rares sont les initiatives qui rendent entièrement compte de leur gouvernance et de leurs résultats sur le portail GCAP, ou même sur leur propre site internet. **Et quand elles publient leurs résultats, elles ont généralement tendance à communiquer sur une évaluation globale plutôt que sur un suivi détaillé des actions de leurs membres.** De ce fait il est très difficile d'évaluer l'impact de ces initiatives. Les entretiens menés avec certaines équipes ont fait ressortir plusieurs points clés qui méritent réflexion, notamment sur la manière dont les initiatives et les entreprises collaborent au portail GCAP et à la *Race to Zero*. Il est ainsi clairement apparu que souvent une entreprise devient membre d'une initiative surtout pour afficher en interne ou aux yeux du public sa préoccupation pour le climat. Mais il est fréquent aussi que des entreprises adhèrent à des initiatives qui ne sont pas les plus pertinentes pour réduire leurs émissions, comme quand des fournisseurs d'électricité se joignent à des initiatives comme *EV100* alors que le transport ne représente qu'une infime partie de leurs émissions. **On note aussi une déconnexion entre les objectifs initialement fixés par une initiative et la manière dont l'entreprise va ensuite revoir ses ambitions climat à la hausse.** La manière dont une entreprise

va renforcer la crédibilité de son plan de transition dépend souvent d'autres facteurs comme les politiques gouvernementales ou les pratiques spécifiques de l'entreprise qui ne sont pas du ressort de l'initiative. Les entreprises jugeaient néanmoins que les initiatives étaient utiles, mais que leur utilité reposait davantage sur la capacité de mobiliser toutes sortes d'entreprises plutôt que sur un véritable suivi des progrès de leurs adhérents ou un soutien individuel. À l'exception de *Just Transition and Decent Job Pledge from the Private Sector*, peu d'initiatives s'intéressent à la notion de transition juste et plus largement aux aspects sociaux. **Cela est préoccupant, d'autant que les données de la WBA ne montrent pas de corrélation claire entre les résultats des entreprises en matière de décarbonation et leur stratégie en matière sociale et de transition juste** (cf. figure 1). Seules 5 entreprises (soit 10% des fournisseurs d'électricité évalués par la WBA) obtiennent des résultats au-dessus de la moyenne aussi bien sur leurs scores climatiques que sociaux. Cela montre qu'il y a besoin de cadres et de méthodologies sur la transition juste afin de renforcer les engagements des entreprises sur ce thème. Enfin, les entreprises ont souligné le hiatus entre les objectifs des initiatives et ceux du gouvernement de leur pays, et la nécessité pour les initiatives de tenir compte des changements qui se produisent au niveau international. On peut citer par exemple les chocs de l'offre comme on en a vu avec la crise des prix de l'énergie. Ce dernier point confirme la nécessité de mieux articuler les actions des États avec celles des ANE.

FIGURE 1 :
ANALYSE GRAPHIQUE DES SCORES CLIMATIQUES
ET SOCIAUX DE FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ¹⁸



Même si la plupart des initiatives ne prévoyaient pas dans leur mandat une gouvernance et un suivi robustes, certaines s'y efforcent et diffusent de bonnes pratiques

Concernant la gouvernance des initiatives, **elles sont nombreuses à expliquer le manque de transparence ou de rigueur dans leur fonctionnement interne par le fait qu'elles n'ont pas été créées pour durer.** À l'instar de *Just Transition and Decent Job Pledge from the Private Sector*, elles avaient surtout pour but de mobiliser les entreprises et autres acteurs en faveur du climat, et pas de coordonner leurs efforts sur la durée ni de suivre leurs résultats dans le temps. Ce problème de l'absence de suivi des progrès par les initiatives est également ressorti dans les entretiens avec les entreprises. **De plus, la majorité d'entre elles n'ont pas les capacités suffisantes pour assurer le suivi de leurs membres** (notamment les grandes initiatives comme *Caring for Climate* avec plus de 400 membres), et il leur faudrait adapter leurs indicateurs aux différents secteurs/contextes nationaux dont sont issus leurs membres. **Enfin, autre défi, la qualité des données que les entreprises transmettent aux initiatives**, ou même au GCAP quand elles rapportent individuellement. Au cours de nos entretiens, certaines entreprises s'inquiétaient du fait qu'il n'existait actuellement sur la plateforme GCAP aucun mécanisme tiers de redevabilité pour vérifier la véracité des allégations postées ou la qualité des données transmises. C'est l'une des recommandations du HLEG, et les équipes de la CCNUCC et du GCAP devraient s'assurer que l'on utilise des méthodologies éprouvées comme les scores ACT et la méthodologie développée par le Réseau Action Climat France à destination des initiatives afin de vérifier les allégations publiées par les entreprises et les initiatives.

L'action non étatique attire l'attention et crée une dynamique autour du climat – mais l'atteinte d'objectifs concrets reste un défi

Les initiatives expliquent leur succès par leur capacité à mobiliser un grand nombre d'acteurs autour des questions climatiques, dans le monde entier et dans tous les secteurs. **La redevabilité climatique des ANE était un concept très nouveau avant l'Accord de Paris, et le fait que ces acteurs se soient mobilisés pour le climat si rapidement après sa ratification peut être considéré comme un exploit.** Grâce à ces grandes et nouvelles communautés créées autour du climat, les initiatives multi-acteurs pour le climat ont réussi à mettre à l'agenda politique des sujets comme le concept de transition juste, par exemple, et à créer une plateforme qui permet aux entreprises de transmettre leurs demandes aux législateurs. Elles ont également formé des alliances (avec les syndicats, par exemple, pour *Just Transition and Decent Job Pledge from the Private Sector*). Enfin, leurs activités tournant surtout autour d'organisation d'événements, de renforcement des capacités et de production de connaissances, la majorité de ces initiatives ont apporté aux entreprises une expertise et des contenus¹⁹ pour les aider à mettre en œuvre leur stratégie de décarbonation. Toutefois ces activités restent essentiellement axées sur la sensibilisation. **La plupart des initiatives analysées dans la soumission peinent encore à passer à la mise en œuvre**, sauf la *SIDS Lighthouses initiative* qui a pu déployer des projets concrets, et la *Getting to Zero Coalition* qui teste actuellement des projets pilotes.

BONNES PRATIQUES DE REDEVABILITÉ ET DE GOUVERNANCE DANS LES INITIATIVES POUR LE CLIMAT

La *SIDS Lighthouses initiative* publie un rapport d'étape annuel dans lequel les partenaires actualisent leurs données. Parallèlement à cet exercice, l'équipe de coordination (hébergée par l'IRENA, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables) élabore des indicateurs et des normes d'évaluation en fonction des priorités de la SIDS pour la transition énergétique. *Getting to Zero* est un bon exemple d'initiative dotée de mécanismes de gouvernance solides. Le Forum économique mondial et *Friends of Ocean Action* en sont membres fondateurs, et sa direction est assurée par le Forum maritime mondial. Les décisions sont prises par l'ensemble des membres, et l'équipe projets du Forum maritime mondial est là pour apporter son aide et son soutien. À travers des groupes de travail, des *task forces* et des discussions stratégiques, les membres, partenaires ou organisations en appui élaborent des programmes de travail et développent une expertise. Il y a enfin un comité stratégique composé de 8 à 15 personnes nommées par l'équipe projets pour 2 ans, qui en fonction de leur expertise donnent des orientations stratégiques à l'initiative. En règle générale, les initiatives interrogées n'appliquaient pas de critères d'adhésion très exigeants, puisque leur mandat est de mobiliser le plus largement possible et de créer une dynamique. Mais *Getting to Zero* a développé une stratégie de recrutement selon plusieurs critères, dont celui de l'*ambition* : l'entreprise candidate à l'adhésion doit souscrire à l'ambition de la *Getting to Zero Coalition*, qui est la décarbonation complète de son secteur d'activité d'ici 2050. Cette pratique permet aussi de poser le principe de redevabilité dès le début de la procédure d'adhésion.

Pour conclure sur le suivi et la gouvernance, même si certaines initiatives n'ont pas suffisamment de pouvoir ou de capacités pour responsabiliser davantage leurs membres, elles essaient d'évoluer. *Caring for Climate* par exemple n'est plus active depuis 2016, mais l'équipe du Pacte mondial des Nations Unies qui la dirigeait soutient maintenant d'autres initiatives qui exigent plus de transparence et de résultats. *The B Team* à la tête de l'initiative *Just Transition and Decent Job Pledge from the Private Sector* ne travaille plus régulièrement avec l'ensemble des membres, mais conduit un groupe de discussion avec des entreprises plus ambitieuses que d'autres.



Plusieurs raisons peuvent expliquer la difficulté qu'ont les entreprises et les initiatives à passer à l'action :

- **Les initiatives souffrent encore d'un déséquilibre géographique**²⁰. Il en découle que l'expertise et les besoins des États les plus impactés (le Sud principalement) ne peuvent pas être suffisamment pris en compte et que, par conséquent, les objectifs ou les activités des initiatives ne sont pas forcément pertinents pour des contextes différents.
- **La société civile n'est pas étroitement impliquée dans bon nombre d'initiatives**, alors même que l'expertise des organisations citoyennes de terrain est essentielle pour garantir une mise en œuvre inclusive des engagements. De la même manière, la société civile est souvent exclue des organes de gouvernance des initiatives.
- **Du fait que le contexte évolue rapidement et que de nouveaux sujets sont inscrits à l'agenda** chaque année, les initiatives et les entreprises ont du mal à s'engager sur tous les fronts simultanément, et suffisamment vite.
- Même si le climat devient clairement une priorité pour la plupart des initiatives et des entreprises, **elles semblent encore réticentes à établir des liens avec d'autres questions transversales majeures**, comme les droits humains et les droits des travailleurs, l'égalité des genres ou la protection de la biodiversité.
- Pour les initiatives, **la diversité de leurs membres peut être un obstacle à une meilleure redevabilité**, parce qu'il est trop difficile de les suivre individuellement avec des petites équipes et dans des contextes et des secteurs très divers.
- **Pour les initiatives, il est très difficile de lever des fonds pour leurs projets**, et de trouver des partenaires pour pouvoir concrétiser leurs engagements sur le terrain.

Sans le soutien des États à travers des politiques nationales, les initiatives et les entreprises seront moins à même de réaliser leurs objectifs et d'atteindre les résultats attendus

Toutes les initiatives interrogées disaient se sentir très limitées en termes de redevabilité et de résultats concrets, parce que **les États ne leur donnent pas assez de cadres et de soutien**. Les entreprises ont également insisté sur ce point. Les initiatives n'ont pas le pouvoir de réguler leurs membres ni de leurs fournir suffisamment d'incitations ou de soutien dans leur transition. Elles peuvent seulement les orienter et rapporter leurs résultats.

Par exemple, sur le thème de la transition juste, il y a un besoin crucial de législation nationale et locale. La tran-

sition juste ne peut être mise en place uniquement par les initiatives ou les entreprises. Les États ont un rôle clef à jouer non seulement en légiférant pour une transition juste mais aussi à travers leurs politiques réglementaires et fiscales²⁶, et dans la manière dont ils intègrent la notion de transition juste dans leurs CDN et leurs stratégies d'atténuation à long terme²⁷. Enfin, les États jouent un rôle essentiel dans la responsabilisation et la redevabilité des entreprises. Ils peuvent les réglementer à travers des lois, comme nous l'exposons plus loin dans ce rapport²⁸, avec obligation de déclaration des indicateurs climat par exemple.

Les entreprises et les initiatives reconnaissent la nécessité de disposer d'outils de suivi et de transparence fournis par la CCNUCC, mais dans une version actualisée et plus facile d'utilisation


Au cours des entretiens, les participants ont exprimé des opinions contrastées sur le GCAP. **Les initiatives trouvaient clairement que le GCAP n'est pas suffisamment mis à jour et pourrait être amélioré sur certains points.** Par exemple *Caring for Climate* apparaît encore en tant initiative en activité, alors que ce n'est plus le cas depuis 2016. Même si certaines initiatives utilisent le GCAP à des fins de communication (comme la *SIDS Lighthouses initiative* qui espère attirer plus de partenaires à travers son reporting), en général les initiatives ne remontent leurs données que parce qu'elles s'y sont engagées, mais **elles pointent des lacunes dans le portail qui les empêchent de s'en servir davantage au quotidien.** Le GCAP ayant peu de visibilité dans la sphère de la CCNUCC, les entreprises ou les initiatives n'ont pas grand intérêt à rendre compte de leurs efforts sur ce portail. Les initiatives doivent déjà rendre compte de leurs activités sur plusieurs plateformes chaque année, et certaines n'en sélectionnent que quelques-unes pour des questions de capacités. **Cela est lié aussi au fait que le reporting n'est pas obligatoire, ce qui n'incite pas les entreprises ou les initiatives à s'y plier d'elles-mêmes.** Des initiatives ont également souligné le fait que le portail est très complexe parce qu'il rassemble à la fois des acteurs individuels et des initiatives dans des systèmes de reporting très similaires. Il faudrait adapter ces formats en fonction du contexte, du secteur d'activité s'élaborés par le HLEG doivent encore être adaptés selon les secteurs et les géographies concernés. D'autres initiatives n'avaient pas encore eu le temps de découvrir le rapport, ou le voyaient comme un guide intéressant mais avaient du mal à l'utiliser dans leur travail quotidien et à y intéresser leur adhérents.

COMMENT MIEUX INTÉGRER LES QUESTIONS TRANSVERSALES DANS L'ACTION CLIMAT NON ÉTATIQUE : LE CAS DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

À travers l'évaluation des entreprises et des initiatives multi-acteurs pour le climat conduite pour ce rapport, il est apparu clairement que la question de l'égalité des genres, un élément important de la transition écologique, est souvent absente. Or il est pertinent et crucial d'intégrer des objectifs et des indicateurs liés à l'égalité de genre pour évaluer les engagements en faveur du climat, comme l'a scientifiquement documenté le GIEC dans son dernier rapport. Les questions liées à l'égalité des sexes concernent entre autres l'inégalité d'accès aux ressources et aux services vitaux, aux prises de décision à tous les niveaux et aux opportunités d'emploi dans tous les secteurs, ainsi que la charge écrasante du travail domestique non rémunéré. Tous ces facteurs empêchent les femmes de contribuer aux mesures d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique, ou de surmonter les catastrophes climatiques. Au niveau des entreprises, la WBA propose dans ses indicateurs sociaux clés et ses évaluations d'une transition juste plusieurs indicateurs relatifs au genre.²¹ Ces indicateurs sont importants pour montrer dans quelle mesure les entreprises œuvrent en faveur de l'égalité des sexes. Il est intéressant de noter que selon l'analyse de la WBA, si les entreprises s'améliorent sur certains aspects de l'égalité des genres, en revanche les résultats sont particulièrement médiocres pour certains indicateurs et secteurs. Ainsi les entreprises parviennent mieux à intégrer la parité dans la création d'emplois verts que dans la rétention et la formation et/ou la montée en compétences de leurs salariés. De la même façon, parmi les entreprises analysées par la WBA dans son évaluation de 2021 sur la transition juste, un panel où figuraient des fournisseurs d'électricité, des sociétés pétrolières et gazières et des constructeurs automobiles, seules 8% d'entre elles déclaraient avoir au moins 30% de femmes dans leurs instances dirigeantes.

Au niveau des initiatives, l'égalité des genres peut être prise en compte de plusieurs manières, par exemple en intégrant systématiquement une analyse comparative de genre dès la phase de conception d'un projet, et en fixant des objectifs et des indicateurs sexospécifiques et mesurables. L'association WECF (*Women Engagement for a Common Future*) a publié un guide simple et utile, le "*Gender Impact Assessment and Monitoring Tool*²²" ainsi qu'un rapport²³ en collaboration avec *Zelena Energetska Zadruga (ZEZ)*. Ce rapport montre que des structures coopératives peuvent être très efficaces pour déployer des énergies renouvelables et des systèmes énergétiques décentralisés sensibles à la question du genre, avec à l'appui des exemples dans des pays d'Europe orientale et des Balkans occidentaux. Une coopérative est dotée d'une structure interne avec les mêmes organes qu'une initiative climat : une assemblée générale, un comité exécutif, un comité consultatif et des membres²⁴. Par ailleurs les coopératives respectent des principes fondamentaux que les initiatives multi-acteurs pour le climat pourraient intégrer, comme l'équilibre des intérêts, l'acceptabilité, l'expertise régionale ou la justice sociale²⁵.



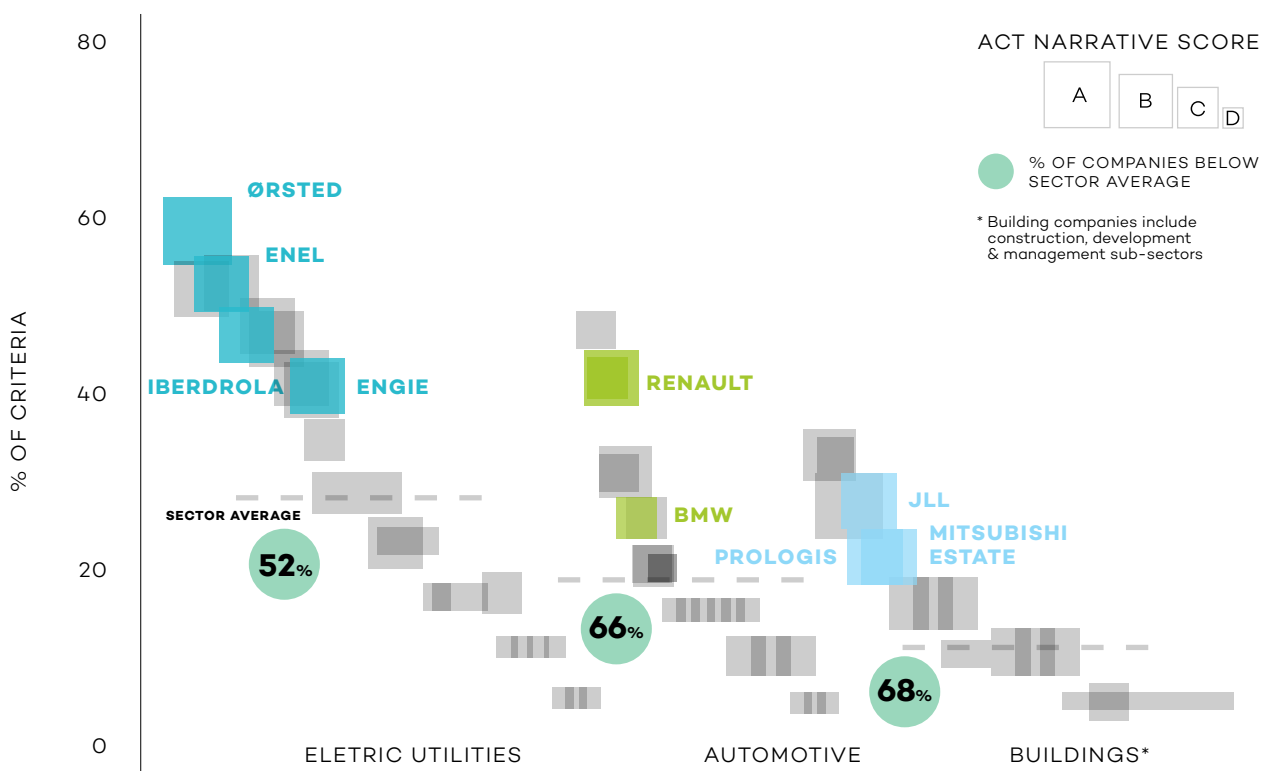


Quel modèle
de gouvernance
mondiale nous faut-il
pour renforcer
la redevabilité
climatique ?

Les auteurs de ce rapport encouragent fortement la CCNUCC, les États et les ANE à prendre en considération les critères « net zéro » du HLEG et recommandent d'en faire un référentiel commun pour le suivi des actions climat menées par les ANE. Cela aidera beaucoup les initiatives et les entreprises à revoir leurs ambitions climat à la hausse. L'adoption de ces critères peut se faire dans le GCAP et au moment de la mise en œuvre du *Cadre de redevabilité de la CCNUCC pour les acteurs climat non-étatiques à la Convention*, par exemple, mais aussi à l'occasion d'autres sommets comme la Semaine Climat de New York. Enfin il est important de rappeler que ce sont les gouvernements nationaux qui règlementent les entreprises et qui financent de nombreuses initiatives en faveur du climat. Vu l'importance de leur rôle, certaines recommandations s'adresseront directement aux États, en plus de concerner la CCNUCC, les entreprises et les initiatives multi-acteurs pour le climat.

Afin de rendre les critères du HLEG plus opérationnels, les équipes de la CCNUCC pourrait former un groupe de champions d'ici 2025, avec des représentants d'initiatives et des acteurs individuels qui remontent déjà toutes leurs données sur le GCAP et qui utilisent les critères du HLEG pour leur propre suivi. La figure 2 ci-dessous montre dans quelle mesure les entreprises évaluées dans ce rapport s'alignent sur les critères du HLEG.²⁹ Ce type d'analyse graphique permet d'inciter les ANE à revoir à la hausse leurs ambitions climatiques. La figure 2 montre qu'une majorité écrasante d'entreprises ont beaucoup de mal à respecter les critères du HLEG. Il est intéressant de constater que sur le périmètre de ce rapport et parmi les entreprises évaluées, les fournisseurs d'électricité se détachent avec des scores supérieurs aux autres sur les critères du HLEG.

FIGURE 2 :
HLEG CRITERIA FOR A CREDIBLE NET-ZERO TRANSITION
PLAN IN WHICH COMPANIES SHOW GOOD PERFORMANCE



À QUOI RESSEMBLE UNE GOUVERNANCE INTERNATIONALE DU CLIMAT ÉQUITABLE ET INCLUSIVE ?

La gouvernance climatique internationale est relativement solide comparée à d'autres, car l'Accord de Paris pose un cadre de travail commun pour que les États œuvrent ensemble à l'atteinte d'objectifs communs. Les COP sont les principaux sommets sur le climat où se pressent chaque année les représentants des gouvernements, de la société civile et autres ANE. Tous les sujets à l'agenda international n'ont pas cette chance de pouvoir réunir chaque année autant d'acteurs dans un même lieu avec une aussi forte attention médiatique et politique.

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas lieu d'améliorer la gouvernance dans d'autres domaines. Ainsi, dans la communauté de la sécurité alimentaire, les ONG n'ont pas seulement un rôle d'observateurs dans le processus, elles y participent activement. De fait, le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA)³⁰ est l'une des plateformes multilatérales les plus inclusives. La société civile s'est auto-organisée au sein du Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSCPA)³¹ qui représente 11 collèges³² et peut participer activement aux négociations sur les objectifs politiques.

Si l'on peut s'inspirer d'autres systèmes de gouvernance à l'échelle internationale, il convient de rappeler que la CCNUCC s'inscrit plus largement dans un système économique et politique globalisé. Ce système n'est pas équitable puisqu'il ne reconnaît pas les besoins des communautés et des personnes les plus impactées, comme les peuples autochtones. Il est essentiel que la CCNUCC et les Parties établissent des règles pour favoriser une plus forte participation et une meilleure inclusion de ces communautés ou groupes sociaux. Outre le fait de soutenir ainsi plus efficacement l'action climat, cela aurait un impact positif sur l'ensemble de la gouvernance climatique internationale.



1.

Au niveau de la CCNUCC : un cadre de redevabilité robuste avec des outils et des mandats adéquats

La CCNUCC devrait être le principal organe de coordination pour déterminer les ambitions climatiques internationales, y compris celles des ANE. Elle aurait un double rôle : assurer le suivi des engagements climatiques des États et agir en tant qu'arbitre pour les engagements non étatiques. Ces derniers peuvent être pris dans différentes enceintes onusiennes ou non onusiennes (Sommets Action Climat, Semaine du Climat à New York, One Planet Summit, etc). Si ces espaces doivent continuer de coexister, la CCNUCC doit veiller à l'alignement et à la cohérence des promesses et des actions réalisées.

À l'occasion du Bilan Mondial présenté à la COP28, les États doivent donner un mandat à la CCNUCC pour lui permettre d'effectuer ce travail de suivi et de juger si telle initiative ou tel ANE a le bon profil pour participer à ses conférences. Parallèlement à ce mandat, il faudra augmenter le budget de la CCNUCC pour qu'elle exécute ces tâches. Aux côtés du secrétariat de la CCNUCC, l'équipe du MPGCA doit également garantir la transparence et la redevabilité de la partie ANE de ses initiatives (dont les coalitions *Race to Zero*, *Race to Resilience* et *Breakthrough*). Les entreprises et les initiatives membres de ces mouvements doivent appliquer le Cadre de redevabilité pour les acteurs climat non-étatiques à la Convention et rendre compte chaque année de leurs résultats. Faute de se conformer à cette obligation de reporting, les membres seront exclus de ces espaces jusqu'à ce qu'ils fournissent les informations demandées.



RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DU CADRE DE REDEVABILITÉ DE LA CCNUCC POUR LES ACTEURS NON-ÉTATIQUES À LA CONVENTION ET POUR LA RÉFORME DES OUTILS EXISTANTS

En premier lieu, les phases de consultations prévues par le Cadre doivent garantir une participation réelle et équitable de la société civile, en veillant à l'équilibre géographique et à la parité

RÉFORME DU GCAP

- **Les initiatives et les entreprises doivent fournir chaque année toutes les informations** actuellement demandées en passant par le GCAP (sur leur gouvernance, leurs adhérents, leurs objectifs, leurs résultats)
- **Les équipes de la CCNUCC doivent assurer la mise à jour du portail** et retirer les initiatives inactives
- **Les équipes de la CCNUCC devront s'assurer de la valeur ajoutée des nouvelles initiatives** pour leurs membres et s'assurer qu'elles complètent plutôt qu'elles ne doublonnent d'autres initiatives déjà existantes.
- Le champ d'activité d'une initiative (ex. EV100) peut représenter une partie mineure des émissions des entreprises qui y adhèrent. **Il est donc important de veiller à ce que les initiatives accueillent aussi de nouveaux membres** dont les émissions sont directement impactées par les actions de l'initiative.
- **Les équipes de la CCNUCC doivent adapter leurs questions et les obligations de reporting en fonction des entreprises et des initiatives, mais également selon les secteurs** concernés (comme le fait la WBA pour évaluer les entreprises)
 - Clarifier le lien entre l'exercice de reporting des initiatives et l'exercice de reporting des membres de ces initiatives
 - Clarifier la relation entre le GCAP et son/ses fournisseur(s) de données sur les entreprises, sachant que, dans certaines régions, des entreprises doivent payer pour envoyer leurs informations climat à des collecteurs/fournisseurs de données
 - Renforcer la connexion entre le GCAP et les obligations de déclaration des résultats que les États imposent aux ANE sur leurs objectifs climat
- Il faut appliquer des critères de sélection supplémentaires pour les ANE et les initiatives qui souhaitent adhérer à la CCNUCC et s'enregistrer sur le portail, **avec 4 lignes rouges à ne pas franchir** :
 - Soutien direct ou indirect aux industries pétrolières, charbonnières et gazières³³
 - Violation des droits humains, comme les déplacements forcés de populations ou l'appropriation de terres pour la mise en œuvre d'un projet
 - Activités menaçant la biodiversité³⁴
 - Non-respect de l'égalité des genres
- **Les initiatives qui ne se conforment pas à ce nouveau système de redevabilité et de suivi devront en assumer les conséquences.** Sinon ce cadre de transparence restera lettre morte, il ne permettra pas de réduire le *greenwashing* et d'être plus ambitieux pour le climat. Ces conséquences pourraient être les suivantes:
 - Pas d'invitation à prendre la parole lors des Conférences des Parties, par ex. lors des événements organisés par le MPGCA ou la CCNUCC
 - Pas d'accréditation pour participer aux COP
 - Communication visible sur le portail et autres canaux indiquant que l'initiative en question ne respecte pas le processus de suivi ou/et n'atteint pas ses objectifs. Si l'initiative ne fait toujours pas de progrès visibles ou reste manifestement inactive, les équipes de la CCNUCC et du GCAP devront le préciser très clairement sur le portail ou retirer l'initiative de la liste.

LIENS ENTRE LE GCAP, L'ÉQUIPE DU MPGCA ET DES « HIGH-LEVEL CHAMPIONS »

- **Mieux coordonner les 3 équipes de sorte que les entreprises et les initiatives n'aient pas à rapporter à deux entités distinctes**, ce qui économise des ressources
- **Très peu d'initiatives enregistrées sur le GCAP et membres de *Race to Zero* aident leurs membres à élaborer des plans de transition crédibles³⁵**. C'est un point aveugle qui mérite d'être étudié.
- La CCNUCC et l'équipe des Champions devraient **organiser des stages de renforcement des capacités** pour aider les entreprises et les **initiatives** à améliorer leur *reporting* et à être complètement transparentes sur leurs actions
- Les deux équipes doivent établir **une feuille de route claire pour la décarbonation de chaque secteur** avec des jalons à franchir pour atteindre le zéro émission nette d'ici 2050 (sur la base de la dernière édition des *Perspectives énergétiques mondiales* de l'AIE)
- Il existe aujourd'hui deux plateformes de reporting : le portail GCAP et le Data Explorer de *Race to Zero*³⁶. **Afin de simplifier le reporting, la CCNUCC devrait avoir un seul outil pour l'application du Cadre de redevabilité**. Cet outil devra non seulement suivre les émissions des entreprises comme le fait actuellement le Data Explorer de *Race to Zero*, mais il devra également évaluer les initiatives et intégrer un mécanisme de transparence renforcé.
- La CCNUCC ne doit pas s'attacher uniquement à améliorer la qualité des données remontées sur le portail GCAP avec **par exemple de nouvelles données fournies par la *Net-Zero Data Public Utility (NZDPU)***. Il faut aussi veiller à ce que cette mise à jour des données entraîne un changement dans les pratiques des ANE.
- **Garantir l'exactitude des données publiées sur le GCAP et par *Race to Zero***. Les données doivent être vérifiées par un mécanisme tiers indépendant. Il existe pour cela deux outils, la méthodologie en open source de l'initiative ACT et celle du Réseau Action Climat-France.

AUTRES CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉVALUATION DE L'ACTION CLIMAT NON ÉTATIQUE AU SEIN DE LA CCNUCC

- L'évaluation annuelle des progrès réalisés par les ANE pourrait être conduite par des équipes spécialisées de la CCNUCC, avec l'intervention d'**experts extérieurs** au moins tous les deux ans. Les évaluations pourraient être présentées à l'occasion de chaque Bilan mondial. Ces données devraient informer les États de la situation et les inciter à être plus ambitieux dans leurs prochaines CDN. Ceci est très important pour que l'action climatique des États et celles des ANE ne soient pas compartimentées et qu'elles se renforcent mutuellement.
- **Les experts extérieurs doivent être diversifiés et représenter en particulier la société civile**, avec équilibre géographique et des genres (ainsi qu'une expertise sur le genre, les droits humains et autres sujets transversaux)
- **Un an avant chaque Bilan Mondial, la CCNUCC devrait publier un rapport avec mise à jour des données sur les progrès accomplis au cours des cinq années précédentes**. Ce rapport pourrait être corédigé avec des experts extérieurs et des représentants de chaque collège de la CCNUCC
- Pour le suivi de l'action climat, **la CCNUCC et l'équipe des Champions devraient adopter et mettre en place les critères « net zéro » du HLEG comme pierre angulaire** de l'évaluation, tout comme dans les autres sommets sur le climat ou les « Climate Weeks » organisés tous les ans
- Il existe d'autres plateformes en dehors de la CCNUCC, comme le CDP. **Les acteurs qui rendent compte à la CCNUCC devraient disposer d'un lien direct entre leur reporting sur le portail de la CCNUCC et sur la plateforme du CDP**, pour ne pas avoir à entrer leurs données plusieurs fois³⁷.

2.

Au niveau national, les États doivent soutenir et encadrer l'action climat non étatique

Ce que l'on attend des États :

- **S'engager avec la plus haute ambition dans la mise en œuvre du Cadre de redevabilité de la CCNUCC pour les acteurs climat non-étatiques à la Convention**, en allant au-delà de la transparence avec des mesures concrètes de redevabilité, et développer un cadre réglementaire de l'action climat non étatique comme le recommande le rapport du HLEG
- **S'assurer que les politiques nationales incitent les ANE à adopter des plans de transition plus crédibles et à œuvrer pour une transition juste**. Il peut s'agir de conditionner l'accès aux marchés publics et aux subventions en fonction des engagements pris par les entreprises pour le climat et une transition juste
- Assumer la responsabilité des émissions sur le territoire national et des émissions importées et **inclure les deux dans leurs CDN**
- **Publier chaque année à destination du grand public les données concernant les émissions directes et indirectes** (scopes 1, 2 et 3) ainsi que les impacts néfastes pour le climat des plus gros émetteurs parmi les entreprises publiques et privées
- Reconnaître que les entreprises ont échoué à s'auto-réguler dans la lutte contre le changement climatique et que **les États doivent réglementer les multinationales pour ce qui est de leur impact sur les droits humains, l'environnement et le climat**

- **Mettre en place une législation qui impose un devoir de vigilance obligatoire sur les droits humains et la publication des données climat** pour les grandes entreprises, qui devront ainsi identifier les risques et prévenir toutes graves répercussions sur les droits humains et sur le changement climatique, qui résulteraient des activités de l'entreprise et de l'ensemble de sa chaîne de valeur
- **Assurer la cohérence entre toutes les obligations de devoir de vigilance**
- Reconnaître que **la mise en exploitation de nouveaux gisements de charbon, de pétrole et de gaz est incompatible avec la trajectoire 1,5°C**
- **Adopter une loi nationale interdisant l'exploration/mise en production de nouveaux gisements de charbon, de pétrole et de gaz**
- **Concevoir un cadre pour le déclassement des actifs fossiles** et s'assurer que ces actifs ne passent pas des mains de propriétaires ayant de vrais engagements pour le climat et des obligations de transparence à des propriétaires moins exigeants sur les normes
- **Reconnaître que la sortie des carburants fossiles doit aller de pair avec un plan de transition juste**, avec notamment des mesures liées au genre (par ex. des données désagrégées ou une budgétisation sensible au genre) et le respect des droits du travail

Les informations récoltées chaque année par la CCNUCC doivent être intégrées par les États dans leurs CDN, no-

tamment en termes d'objectifs de baisse des émissions. C'est important pour que les actions climat des États et celles des ANE ne soient pas compartimentées mais se renforcent mutuellement.

Outre leur rôle dans la réglementation des entreprises, **les États sont d'important bailleurs de fonds des initiatives multi-acteurs pour le climat**. Chaque Présidence de COP, tous les ans, lance de nouvelles alliances. Chaque sommet international donne naissance à de nouvelles initiatives financées par les États. **Ils ont donc un rôle essentiel à jouer en imposant à ces initiatives des politiques de transparence et d'obligation de résultats**. Ils peuvent ainsi :

- Exercer une influence sur les initiatives dont ils font partie et/ou qu'ils financent, pour les inciter à respecter les obligations de *reporting* de la CCNUCC et à communiquer en toute transparence sur leur gouvernance et leurs résultats.

- Se recentrer sur les initiatives transparentes et transformatives, et se désengager officiellement des autres.

Enfin, les États ont un rôle limité dans l'organisation des sommets sur le climat et des conventions de la CCNUCC, puisque le secrétariat doit se charger lui-même de certaines tâches. La CCNUCC doit pouvoir garantir la redevabilité et la transparence dans sa propre sphère. **Les États doivent donc reconnaître la CCNUCC comme l'instance chargée de suivre et d'évaluer l'impact de l'action climat à l'échelle mondiale, et d'intégrer les activités des partenariats multi-acteurs et celles des ANE individuels comme les entreprises**. Les États doivent profiter des réunions de la CCNUCC pour discuter et assurer la cohérence dans le *reporting* des objectifs climat et des plans de transition des entreprises, pour une plus grande transparence au niveau international.



3.

Au niveau des entreprises/initiatives : les ANE doivent être plus transparents pour gagner en crédibilité

Les initiatives multi-acteurs pour le climat et les entreprises, quant à elles, pourraient renforcer à la fois leurs ambitions et leur redevabilité en observant les préconisations suivantes :

- **Respecter toutes les recommandations contenues dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLEG) sur les engagements d'émissions nettes zéro**, soit entre autres : élaborer un plan de transition, renforcer la transparence et la redevabilité ou accélérer l'adoption d'une réglementation³⁸. À partir des [Climate and Energy Benchmarks](#) de la WBA, on peut classer les entreprises en quatre catégories. La première catégorie comprend les entreprises qui sont déjà compatibles avec un monde à +1,5°C (une poignée de *pure players*). La deuxième comprend celles qui sont en phase de transition et présentent des plans de transition crédibles en ligne avec la trajectoire 1,5°C. La troisième catégorie est celle des entreprises qui progressent dans l'adoption des recommandations du HLEG avec des signes tangibles d'amélioration de leur plan de transition. Enfin, la quatrième catégorie regroupe les entreprises qui ne montrent aucune volonté de s'engager et n'ont pas la moindre ébauche d'un plan de transition crédible. Les initiatives doivent aider les entreprises des troisième et quatrième catégories à atteindre le niveau d'ambition des première et deuxième catégories. Cela peut créer une dynamique vertueuse et une émulation qui pousse les entreprises à la traîne à élever leurs ambitions. Les analyses comparatives de la WBA (cf. figure 2 page 19) montrent que la majorité des

entreprises entrent dans la quatrième ou troisième catégorie, avec une poignée seulement dans les première et deuxième catégories. Ainsi le comparatif 2021 de la WBA sur les fournisseurs d'électricité (qui sera actualisé en novembre 2023) fait apparaître que sur les 50 entreprises évaluées, seules 7 ont déjà opéré leur transition ou sont en cours de transition.³⁹

- Aujourd'hui les initiatives se focalisent sur un seul aspect de la transition comme l'électrification du parc automobile, l'accroissement des capacités dans les énergies renouvelables ou le calcul scientifique des objectifs à atteindre. **Mais très peu d'initiatives relient les points entre eux, très peu font le lien avec le besoin d'avoir un plan de transition et la nécessité d'assurer une transition juste.** Comme l'indiquent les *Climate and Energy Benchmarks* de la WBA, il n'y a pas de corrélation entre les scores climatiques d'une entreprise et ses scores sur les indicateurs sociaux – autrement dit des entreprises peuvent être exemplaires en matière de climat mais n'avoir mis en place aucun plan de transition juste. La figure 1 synthétise cette analyse graphique pour les fournisseurs d'électricité (basée sur la démarche ACT et les scores de transition juste). Même si les initiatives ont souvent été créées dans un objectif précis, il est essentiel de ne pas oublier la dimension de transition juste, ou de ne pas la laisser aux rares initiatives axées sur le sujet comme *Just Transition and Decent Jobs Pledge from the Private Sector*.

- **Respecter la mise en oeuvre du Cadre de redevabilité de la CCNUCC pour les acteurs climat non-étatiques à la Convention**, avec chaque année un *reporting* complet sur les activités et les projets des initiatives, et leurs résultats.
- **Communiquer en toute transparence sur la gouvernance interne de l'initiative ou de l'acteur**, et mettre en place un organe de décision inclusif, ainsi que des outils de gouvernance comme une charte, un plan de travail, et un bilan financier.
- S'assurer du caractère durable des objectifs et des activités de l'initiative/l'entreprise à l'aide de **critères environnementaux, économiques et sociaux**.
- **Veiller au caractère inclusif** des initiatives collectives et à l'équilibre dans la représentativité de leurs membres, y compris dans la diversité des types d'acteurs et des zones géographiques
- **Élaborer une stratégie et une vision claires pour l'intégration de la dimension genre dans leurs valeurs fondamentales et leurs activités concrètes**, et les rendre publiques. La bonne gouvernance et les approches holistiques sont indispensables dans la lutte contre le changement climatique.
- Établir des **politiques concrètes visant à ne pas causer de grave préjudice dans l'exécution de projets**, les messages de plaidoyer ou autres activités, en intégrant dans la stratégie de l'initiative ou de l'entreprise, au-delà du genre, d'autres questions transversales cruciales comme les droits humains ou la protection de la nature
- **S'assurer que l'initiative ne vienne pas en doublon mais apporte vraiment une valeur ajoutée** dans la baisse des émissions des entreprises adhérentes et les aide à se fixer des objectifs plus ambitieux pour le climat
- **S'assurer que les initiatives visent une réduction structurelle des émissions dans l'économie réelle**
- Les membres des initiatives doivent explicitement **reconnaître que leurs activités économiques contribuent au risque de dépasser la trajectoire 1,5°C** et de basculer dans un changement climatique dangereux
- **Prioriser la réduction des émissions** et reconnaître que la vente d'actifs fossiles par les entreprises ne constitue pas une politique d'atténuation crédible
- **Les initiatives qui reculent au niveau de leurs engagements climat devront fournir des justifications claires** et détaillées étayées par les meilleures données scientifiques disponibles
- **Impliquer les parties prenantes et des tiers** dans le contrôle du niveau de conformité au sein de l'initiative



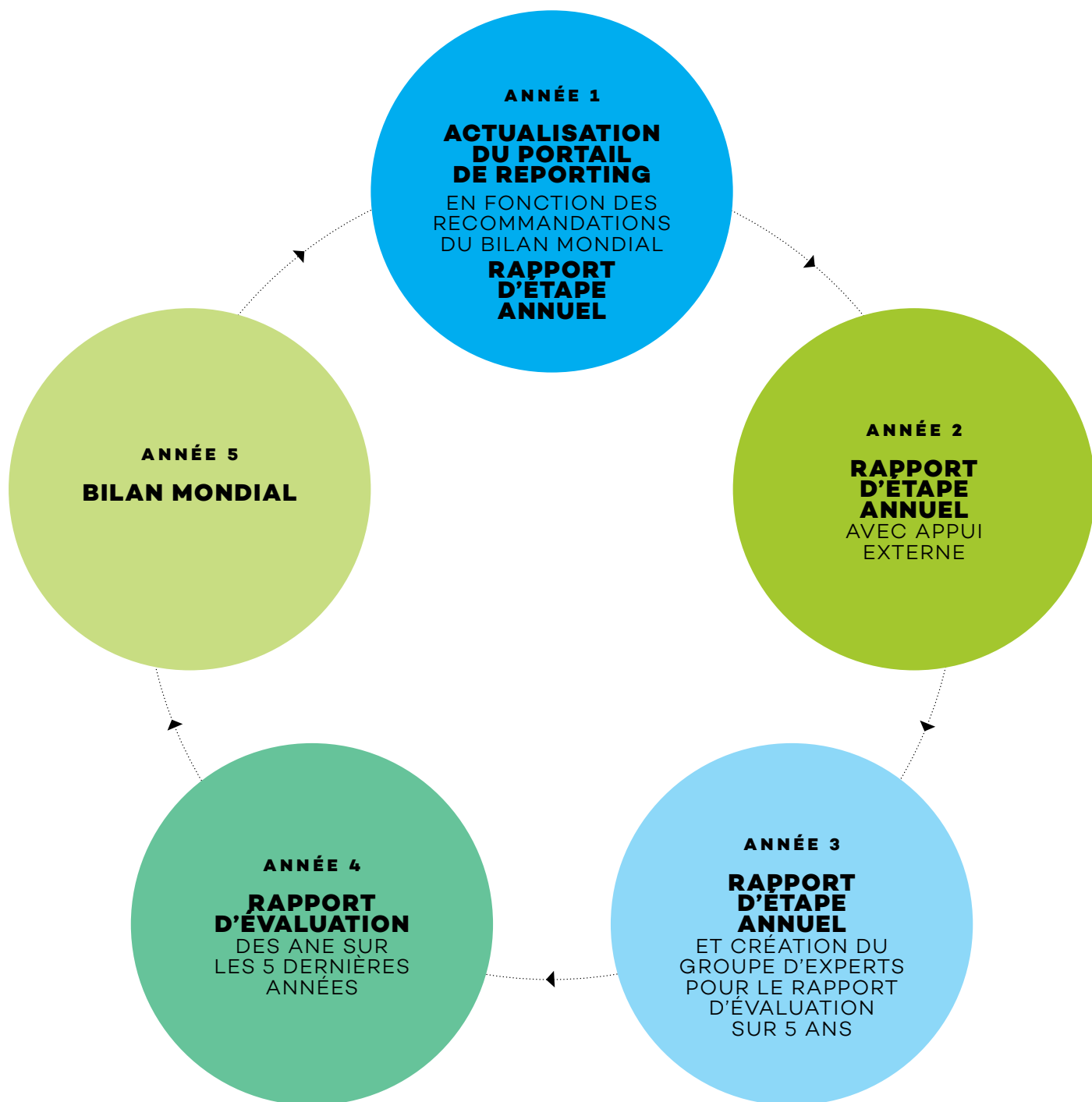


Proposition pour
un mécanisme de
redevabilité des acteurs
non étatiques encadré
par la CCUNCC

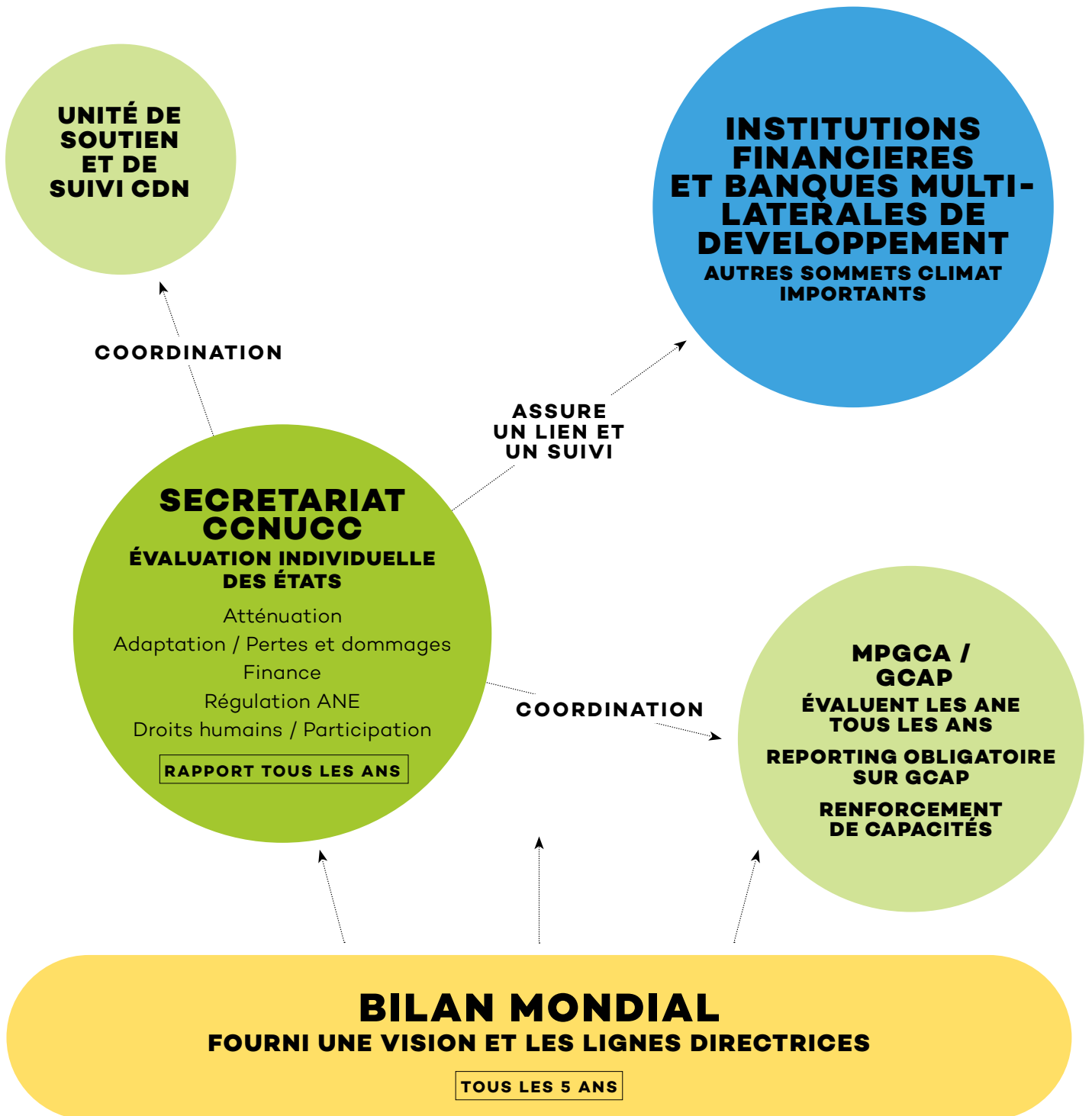
Ce rapport propose une vision de la redevabilité climatique qui dépasse le seul champ des ANE. Cette vision est le fruit de plusieurs discussions informelles avec des ONG, des Think Tanks et autres partenaires. Elle s'inspire aussi d'un document de travail du C2ES, *Re-invigorating the UN Climate Regime in the wider landscape of climate action*⁴⁰, qui propose une nouvelle vision du rôle de la CCNUCC. Il ne nous reste que sept ans pour infléchir le cours du changement climatique et rester sur une augmentation de 1,5°C, et pour y parvenir il faut responsabiliser tous les acteurs.

Cela veut dire qu'idéalement cette refonte de la gouvernance climatique internationale devrait être mise en place d'ici 2025 au plus tard. C'est pourquoi les auteurs de ce rapport ont dans la mesure du possible construit leur vision à partir de mécanismes existants pour éviter de créer de nouvelles institutions. 2023 étant l'année du premier Bilan mondial, ce serait l'occasion pour les États de donner mandat à la CCNUCC pour qu'elle engage une réforme de son fonctionnement, et cette vision, entre autres propositions, pourrait alimenter les débats.

GRAPHIQUE :
PROPOSITION POUR UN CYCLE DE REDEVABILITÉ DES ACTEURS CLIMATS
NON ÉTATIQUES ENCADRÉ PAR LA CCNUCC



GRAPHIQUE :
 SCHÉMA GLOBAL DE LA REDEVABILITÉ ENCADRÉE PAR LA CCNUCC⁴¹



Le Bilan Mondial serait la boussole

Il fixe le cap et oriente sur les objectifs à atteindre, comment et par qui. Sans Bilan Mondial, il ne peut y avoir de planification commune. Son format resterait le même, il aurait lieu tous les 5 ans au milieu d'un cycle de CDN. Le seul changement recommandé est d'allouer davantage de ressources humaines et financières à l'équipe de la CCNUCC pour dresser le Bilan, afin de garantir une collecte et une restitution complètes des données. Pour finir, l'exercice du Bilan Mondial doit rester très participatif et inclusif : pour sa première édition en 2023, qui n'est pas terminée, la phase technique a permis des discussions franches et constructives entre les États et les observateurs, ce qui est très rare dans le cadre des négociations officielles à la CCNUCC. La phase politique du Bilan, ainsi que les éditions suivantes, doivent garder au moins le même niveau de participation et d'inclusion.

Le Secrétariat de la CCNUCC serait le coordinateur principal

Le Secrétariat serait chargé de coordonner tous les aspects de la redevabilité avec ses propres mécanismes, comme le suivi des CDN et le cadre de redevabilité des ANE. Il devra aussi être en contact avec des institutions et des processus extérieurs à la CCNUCC, comme ceux qui impliquent les Institutions financières internationales (IFI) ou les autres Sommets sur le climat (le *Climate Ambition Summit* en septembre par exemple). Ces institutions et entités devront rendre compte à la CCNUCC de leurs résultats sur leurs engagements pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. La CCNUCC devra également travailler en lien étroit avec la Convention sur la Diversité Biologique afin de responsabiliser les acteurs tant sur le climat que sur la biodiversité.

Création d'une unité de soutien et de suivi pour les CDN

C'est l'élément nouveau de cette vision qui doit aider les États à réaliser les objectifs de leurs CDN et à en fixer de plus ambitieux. Cette unité serait composée d'employés de la CCNUCC et adossée à plusieurs comités externes sur tous les piliers de l'Accord de Paris (atténuation, adaptation, pertes et dommages, moyens de mise en œuvre, transfert de technologie, droits humains, etc.). Ces comi-

tés devront garantir la représentation de la société civile ainsi que des groupes importants qui possèdent un savoir susceptible d'aider les États dans leur travail, comme les Peuples autochtones. Les comités pourront être sollicités par les États pour des conseils techniques dans le domaine qui les concerne, ou directement saisis par le Secrétariat de la CCNUCC.

En plus de son rôle d'appui, cette unité devra suivre et contrôler les avancées de chaque État sur leurs CDN. C'est le seul moyen de garantir la redevabilité de l'action étatique pour le climat: au cours des 8 dernières années, les États n'ont pas respecté leurs CDN ou, pire encore, leurs CDN n'étaient pas assez ambitieuses pour rester sur 1,5°. Cela montre que le système ne fonctionne pas. Lors des négociations sur le Cadre de transparence renforcée (*Enhanced Transparency Framework, ETF*) qui auront lieu l'an prochain, les États devraient s'accorder sur les éléments à communiquer sur leurs progrès. Par ailleurs les États devront convenir que la CCNUCC est autorisée à publier chaque année ces communications sur les progrès accomplis par les États, et ce à titre individuel.

Le MPGCA et le GCAP seraient chargés du reporting sur les efforts déployés par les ANE et leurs résultats

Ces deux équipes seraient chargées du *reporting* sur les efforts déployés par les ANE et leurs résultats, conformément au nouveau *Cadre de redevabilité de la CCNUCC des acteurs climat non-étatiques à la Convention*. Il serait également opportun de mettre en place une politique contre les conflits d'intérêts au sein de la CCNUCC, de sorte que les ANE qui ne rendent pas de comptes ou ne respectent pas les critères du HLEG en assument les conséquences. La sélection des participants aux COP et autres sommets climat de la CCNUCC doit être basée sur de véritables progrès et sur l'alignement avec l'Accord de Paris. Chaque année, un rapport d'étape devra être publié, ainsi qu'un rapport sur les 5 années précédant le Bilan mondial (cf. le cycle de redevabilité de la CCNUCC page 26). Ces rapports devraient constituer une importante source d'information pour établir le Bilan Mondial et fixer les prochaines CDN.



BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

- CAN Europe, *CAN Europe's position on Carbon Capture and Storage and/or Use*, June 2020, https://caneurope.org/content/uploads/2021/03/Position-paper_CCS-and-CCU_June-2020_CAN-Europe.pdf
- Caring for Climate, United Nations Development Program, *Business and Climate Change Adaptation: Toward Resilient Companies and Communities*, 2012, <https://unglobalcompact.org/library/115>
- Caring for Climate, *The Guide for Responsible Corporate Engagement in Climate Policy*, 2013, <https://unglobalcompact.org/library/501>
- CISPM, *Risks of the increased systemic corporate capture fueled by the UN Food Systems Summit (UNFSS) and its follow up process*, May 2022, https://www.foodsystems4people.org/wp-content/uploads/2022/05/UNFSSAnalysisReportMay2022_FS4P.pdf
- High Level Expert Group on Net Zero Commitments, *Integrity matters: Net Zero commitments by businesses, financial institutions, financial institutions, cities and regions*, November 2022, <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level-expert-group-update7.pdf>
- IPBES, *The Global Assessment report on Biodiversity and Ecosystems services, Summary for Policy Makers*, 2019, https://www.ipbes.net/sites/default/files/inline/files/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers.pdf
- Lavanya Rajamani, Sebastian Oberthür, Harro van Asselt and Kaveh Guilanpour, *Re-invigorating the UN Climate Regime in the wider landscape of climate action*, C2ES Discussion Paper, March 2023 (can be found on the [GST portal](#) - 07/03/2023)
- Réseau Action Climat France, *Coalitions multi-acteurs : état des lieux*, Novembre 2020, https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2020/11/coalition_etatdeslieux_en.pdf
- Réseau Action Climat France, *Coalitions multi-acteurs : une méthodologie d'évaluation*, Avril 2021, https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2021/04/methodology_coalitions_reseauactionclimat.pdf
- UNDP, *How Just Transition Can Help Deliver the Paris Agreement*, 04.11.2022, <https://www.undp.org/publications/how-just-transition-can-help-deliver-paris-agreement>
- CCNUCC, *Message To Parties and Observers - Recognition and Accountability Framework for non-Party stakeholder climate action*, 05.06.2023, https://CCNUCC.int/sites/default/files/resource/message_to_parties_and%20observers_recognition_accountability_nps_climate_action.pdf
- Women Engage for a Common Future, Zelena Energetska Zadruga, *Energy cooperatives: Comparative analysis in Eastern Partnership countries and Western Balkans*, 2022, http://www.wecf.org/wp-content/uploads/2018/06/EnergyCoops_LongOnline.pdf
- World Benchmarking Alliance, *Corporate Accountability: Closing the gap in support of sustainable development*, 2023, https://assets.worldbenchmarkingalliance.org/app/uploads/2023/09/WBA2023_whitepaper_corporate_accountability_lr.pdf

ARTICLES

- Climate Champions, *'Race to Zero' campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery*, 15.06.2022, <https://climatechampions.CCNUCC.int/criteria-consultation-3-0/#:~:text=%E2%80%98Race%20to%20Zero%E2%80%99%20campaign%20updates%20criteria%20to%20raise,something%20which%20was%20previously%20implicit.%20...%20More%20items>

SITES INTERNET ET PAGES WEB

- Initiative ACT, <https://actinitiative.org>
- CA100+ Website, <https://www.climateaction100.org/>
- Civil Society and Indigenous Peoples' Mechanism, Official Website, <https://www.csm4cfs.org/>
- Coalition of Finance Ministers for Climate Action Website, <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/coalition-of-finance-ministers-for-climate-action/>
- Committee on World Food Security, site officiel, <https://www.fao.org/cfs/en/>
- Global Climate Action Portal, UNFCCC,, <https://climateaction.UNFCCC.int/>
- Observatoire mondial de l'action climat, Climate Chance, <https://www.climate-chance.org/en/comprehend/the-global-observatory-of-climate-action/>
- Net Zero Tracker Website, <https://zerotracker.net/>
- Race to Zero Data Explorer, <https://opennetzero.org/dataset/race-to-zero-data-explorer>
- Transition Pathway Initiative, <https://www.transitionpathwayinitiative.org/>
- ONU, (2024), <https://www.un.org/en/common-agenda/summit-of-the-future>
- UN Global Compact, Just Transition Think Lab, <https://unglobalcompact.org/take-action/think-labs/just-transition>
- Women Engage for a Common Future, Gender Impact assessment and Monitoring Tool, <https://www.wecf.org/the-gender-impact-assessment-and-monitoring-tool/>

NOTES DE BAS DE PAGES

1. Ce rapport s'intéresse aux entreprises mais le champ des ANE est plus vaste et comprend aussi des institutions financières, des villes et des collectivités locales, des organisations de la société civile, des universités et des Think Tanks, entre autres
2. 'We cannot afford greenwashing': Guterres highlights key role of Net-Zero experts, NetZeroWeek, July 2023, ("Le greenwashing n'est plus une option » : Antonio Guterres met l'accent sur le rôle clé des experts du Net Zéro) <https://netzeroweek.com/we-cannot-afford-greenwashing-guterres-highlights-key-role-of-net-zero-experts/#/>
3. Par initiatives multi-acteurs pour le climat, les auteurs de ce rapport font référence aux initiatives membres de la coalition *Race to Zero*. Ces initiatives composées de différents membres incitent les ANE à plus d'ambition dans leurs objectifs climat. Un précédent rapport du Réseau Action Climat définit plus en détails ces initiatives : *Coalitions multi-acteurs : État des lieux, 2020* https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2020/11/coalition_etatdeslieux_en.pdf
4. Message aux Parties et aux Observateurs – Cadre de responsabilisation et de redevabilité pour les acteurs climat non-Parties à la Convention, CCNUCC, 05.06.2023, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/message_to_parties_and%20observers_recognition_accountability_nps_climate_action.pdf
5. Officiellement lancée lors de la COP21, l'Initiative ACT donne aux entreprises un cadre de redevabilité sur le climat avec des méthodologies sectorielles pour évaluer l'alignement de leurs stratégies de décarbonation et de leurs plans de transition avec les objectifs de l'Accord de Paris. Elle est intégrée au Portail du MPGCA (Partenariat de Marrakech pour une action climat mondiale) : <https://climateaction.unfccc.int/Initiatives?id=133> Cf. aussi <https://actinitiative.org>
6. Global Climate Action Portal (Portail Mondial de l'Action Climat), CCNUCC, <https://climateaction.unfccc.int/>
7. Pour une vue d'ensemble de la question, cf. le livre blanc de la WBA : *Corporate Accountability: Closing the gap in support of sustainable development, 2023*, https://assets.worldbenchmarkingalliance.org/app/uploads/2023/09/WBA2023_whitepaper_corporate_accountability_fr.pdf
8. <https://zerotracker.net/>
9. Cf. les différents rapports sur l'action climat : <https://www.climate-chance.org/en/comprehend/the-global-observatory-of-climate-action/>
10. <https://www.transitionpathwayinitiative.org/>
11. <https://www.climateaction100.org/>
12. Climate Champions, 'Race to Zero' campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery, 15.06.2022, <https://climatechampions.CCNUCC.int/criteria-consultation-3-0/#:-:~:text=%E2%80%99Race%20to%20Zero%E2%80%99%20campaign%20updates%20criteria%20to%20raise,something%20which%20was%20previously%20implicit.%20.%20More%20items>
13. Integrity matters: Net Zero commitments by businesses, financial institutions, financial institutions, cities and regions, High Level Expert Group on Net Zero Commitments, November 2022, <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level-expert-group-update7.pdf>
14. Message aux Parties et aux Observateurs – Cadre de responsabilisation et de redevabilité pour les acteurs climat non-Parties à la Convention, CCNUCC, 05.06.2023, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/message_to_parties_and%20observers_recognition_accountability_nps_climate_action.pdf
15. Pour accéder à la soumission, merci de consulter le lien suivant : <https://reseauactionclimat.org/action-climatique-des-entreprises-et-des-coalitions-multi-acteurs-le-compte-ny-est-pas/>
16. Pour accéder à la soumission, merci de consulter le lien suivant : <https://reseauactionclimat.org/action-climatique-des-entreprises-et-des-coalitions-multi-acteurs-le-compte-ny-est-pas/>
17. Concernant les entreprises, il convient de distinguer le cas de celles dont le siège se trouve dans le Nord mais qui ont aussi des activités dans le Sud. Une analyse plus détaillée serait nécessaire pour approfondir ce point, mais ce n'était pas possible dans le cadre de ce rapport.
18. Les analyses comparatives de la WBA sur les fournisseurs d'électricité seront actualisées en novembre. Les scores sociaux moyens représentent la moyenne des scores obtenus sur les indicateurs sociaux clés et sur les indicateurs de transition juste selon la notation de la WBA.
19. Exemples : Caring for Climate, United Nations Development Program, Business and Climate Change Adaptation: Toward Resilient Companies and Communities, 2012, <https://un-globalcompact.org/library/115> Caring for Climate, The Guide for Responsible Corporate Engagement in Climate Policy, 2013, <https://unglobalcompact.org/library/501> Just Transition Think Lab, UN Global Compact, <https://unglobalcompact.org/take-action/think-labs/just-transition>
20. Le portail GCAP recense 19.857 acteurs européens et 3.893 acteurs nord-américains contre 2.390 en Amérique Latine et Centrale et 995 en Afrique. Mais cela ne signifie pas que ces entreprises n'ont pas d'activités dans le Sud global. Une analyse plus détaillée serait nécessaire, mais ce n'était pas possible dans le cadre de ce rapport.
21. Selon la méthodologie de la WBA pour évaluer la transition juste, les indicateurs relatifs au genre font partie intégrante des comparatifs sur le climat et l'énergie et montrent si une entreprise peut apporter la preuve des mesures qu'elle prend afin de garantir l'égalité des chances pour les femmes et les groupes vulnérables en matière de possibilités de formation, de renforcement des compétences et d'éducation. Les indicateurs de transition juste montrent aussi comment une entreprise apporte la preuve des mesures qu'elle prend afin d'intégrer l'égalité des chances pour les femmes et les groupes vulnérables dans la création d'emplois verts et décents. À travers l'évaluation des scores sociaux, ces indicateurs révèlent si une entreprise divulgue le pourcentage de son effectif total pour chaque catégorie de salariés et par genre. Dans la même logique, les indicateurs sociaux clés montrent si l'entreprise s'engage publiquement en faveur de l'égalité des genres et de la démarginalisation des femmes, si elle a des objectifs assortis d'échéances en matière d'égalité des genres et d'émancipation des femmes, si ses instances dirigeantes comptent au moins 30% de femmes et si l'entreprise divulgue les écarts de salaire de et de rémunération des femmes par rapport aux hommes au sein de ses effectifs pour chaque catégorie d'employés dans ses principaux sites d'exploitation.
22. <https://www.wecf.org/the-gender-impact-assessment-and-monitoring-tool>
23. Energy cooperatives: Comparative analysis in Eastern Partnership countries and Western Balkans, Women Engage for a Common Future, Zelena Energetska Zadruga, 2022, http://www.wecf.org/wpcontent/uploads/2018/06/EnergyCoops_LongOnline.pdf
24. Ibid, page 12
25. Ibid, page 13
26. Cf. le site web de la Coalition des ministres des Finances pour l'Action climatique, <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/coalition-of-finance-ministers-for-climate-action/>
27. Cf. PNUD, *How Just Transition Can Help Deliver the Paris Agreement* (Comment une transition juste peut aider à respecter les engagements de l'Accord de Paris), 04.11.2022, <https://www.undp.org/publications/how-just-transition-can-help-deliver-paris-agreement>
28. Cf. Partie 2, section b
29. Cette cartographie a été établie en analysant le degré de correspondance entre les indicateurs ACT de la WBA et les critères net zéro du HLEG. Il s'avère qu'environ 65% des indicateurs ACT correspondent directement aux critères du HLEG (soit 15 des 23 indicateurs). Pour ces indicateurs qui se recoupent, la WBA a fixé un seuil minimum élevé pour évaluer dans quelle mesure les entreprises remplissent ou non chacun des critères du HLEG.
30. <https://www.fao.org/cfs/en/>
31. <https://www.csm4cfs.org/>
32. Petits paysans, petits éleveurs, pêcheurs, peuples autochtones, travailleurs du secteur agro-alimentaire, gens sans terre, femmes, jeunes, consommateurs, populations urbaines vivant dans l'insécurité alimentaire et ONG
33. À travers la mise en oeuvre de projets, mais aussi à travers un soutien financier et technique, des campagnes de publicité par exemple
34. D'après les constats et les recommandations de l'IPBES, cf. le rapport suivant : *Rapport d'Évaluation mondiale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques, Résumé à l'intention des décideurs*, 2019, https://www.ipbes.net/sites/default/files/inline/files/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers.pdf
35. En attendant, mise au point grâce à l'expérience et l'expertise des méthodes d'évaluation ACT, l'approche ACT Pas-à-Pas est déjà disponible et peut aider les entreprises à développer des plans de transition crédibles. <https://actinitiative.org/build-your-strategy/>
36. <https://opennetzero.org/dataset/race-to-zero-data-explorer>
37. Mise en garde importante, les entreprises ne devraient pas avoir à payer pour avoir le droit de publier leurs résultats environnementaux y compris sur le portail GCAP
38. Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements zéro émissions nettes, *Integrity matters: Net Zero commitments by businesses, financial institutions, cities and regions*, November 2022, page 14 : <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/high-level-expert-group-update7.pdf>
39. Pour savoir si une entreprise est ou non en transition on peut utiliser des seuils, par exemple pour être considérée en transition une entreprise doit obtenir une notation d'au moins 12B- (qui repose sur des scores de performance, de déclarations publiques et de tendances) selon le cadre d'évaluation ACT. Cela implique entre autres pour les fournisseurs d'électricité l'obligation d'augmenter significativement la part de leurs investissements bas carbone, réduisant la part de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et améliorant la qualité de leurs plans de transition. Pour plus de détails sur ce point et sur la méthodologie ACT cf. p 81-83 https://actinitiative.org/wp-content/uploads/act_finance_banks_road_test_vo.pdf
40. Re-invigorating the UN Climate Regime in the wider landscape of climate action, C2ES Discussion Paper, Lavanya Rajamani, Sebastian Oberthür, Harro van Asselt and Kaveh Guilanpour, March 2023 (accessible sur le Portail du Bilan Mondial (GST portal) - 07/03/2023)
41. Ce rapport propose une vision centrée sur la CCNUCC : il convient de noter que les réformes doivent aussi tenir compte des discussions en cours sur l'actualisation des normes et des obligations de divulgation entre l'ISSB, ISO, le CDP et autres acteurs qui sont déjà dans la sphère de la redevabilité internationale. Par ailleurs on trouvera d'autres idées pour une gouvernance climatique internationale efficace dans le document de travail suivant, qui propose par exemple un nouveau format pour la COP : Re-invigorating the UN Climate Regime in the wider landscape of climate action, C2ES Discussion Paper, Lavanya Rajamani, Sebastian Oberthür, Harro van Asselt and Kaveh Guilanpour, March 2023 (accessible sur le Portail du Bilan Mondial (GST portal) - 07/03/2023)

CONTACTS

Réseau Action Climat France : contact@reseauactionclimat.org

World Benchmarking Alliance : j.roth@worldbenchmarkingalliance.org, r.poivet@worldbenchmarkingalliance.org

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier les organisations et les personnes suivantes pour leurs précieux commentaires et leur contribution : Anne Tezenas du Montcel, Action contre la faim France, *Climate Chance*, Notre Affaire à Tous, *Women Engagement for a Common Future*



Cette publication a bénéficié d'un soutien financier du Ministère français de la transition écologique, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Agence pour la transition écologique (Ademe). Les opinions exprimées dans ce texte sont celles du Réseau Action Climat-France et de la World Benchmarking Alliance. Elles n'engagent ni la responsabilité ni les positions de leurs partenaires et services affiliés.

NUMÉRO ISBN : 978-2-919083-07-7

Ce document est soumis au droit d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche à condition d'en mentionner clairement la source. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation.

Responsable de la publication : Réseau Action Climat-France et World Benchmarking Alliance, Auteurs : Joachim Roth, Marine Pouget, Romain Poivet, Conception graphique : Audrey Elbaz, Traduction française : Eve Dayre

DATE : SEPTEMBRE 2023

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

